

BARRE DOBBS MITCHELL SPRING ASSIST
Modèle SDCBMD Small et Regular

Indications d'utilisation :

Une fois que le pied de votre enfant a été corrigé, l'orthèse d'abduction du pied Dobbs prévient les rechutes en maintenant le pied dans la position corrigée.

REMARQUE : Ne jamais appliquer cette orthèse sur un pied non corrigé. L'orthèse ne corrige pas le pied bot, elle ne fait que maintenir la correction obtenue par la méthode de traitement Ponseti (une méthode qui utilise des plâtres en série pour corriger progressivement le pied bot).

Mode d'emploi :

La barre Dobbs doit être portée 23 heures par jour pendant les 3 premiers mois, puis pendant la nuit et les siestes pendant 2 à 4 ans. L'orthèse est essentielle pour maintenir la correction du pied bot. Si l'orthèse n'est pas portée comme prescrit, le taux de rechute est proche de 100 %.

Mises en garde et précautions :

N'utilisez jamais de Loctite ou un autre frein-filet à base de superglue sur les vis de la barre Dobbs. La superglue/Loctite va réagir avec le plastique polycarbonate et provoquer l'affaiblissement et la rupture du plastique.

Préparation de la barre Dobbs

Réglage de la largeur de la barre :

La barre Dobbs doit être réglée de manière que la largeur de la barre soit égale à la largeur des épaules de l'enfant. Mesurez la largeur des épaules de l'enfant de l'extérieur de l'épaule gauche à l'extérieur de l'épaule droite. Réglez la longueur de la barre Dobbs de façon qu'elle soit égale à la largeur des épaules, mesurée entre le milieu du talon de la plaque du pied gauche et le milieu du talon de la plaque du pied droit. Il est préférable que la barre soit un peu plus large que la largeur des épaules plutôt que trop étroite. L'enfant sera inconfortable si la longueur de la barre est trop étroite.

À l'aide de la clé hexagonale fournie dans l'emballage, desserrez les vis à tête hexagonale de l'étrier central et faites glisser les barres en largeur, jusqu'à ce qu'elles correspondent à la largeur des épaules de l'enfant. Une fois que la largeur est correcte, resserrez la ou les vis à tête hexagonale pour verrouiller les barres fermement en place.

Réglage de la rotation externe :

Le pied affecté ou le pied bot doit être réglé à 60 degrés de rotation externe. Le côté non affecté doit être réglé à 30 degrés de rotation externe. Pour un pied bot bilatéral, les deux pieds doivent être réglés à 60 degrés. L'angle de rotation externe doit correspondre au degré de rotation externe obtenu lors du dernier plâtre. Par exemple, si le médecin n'a pu corriger le pied affecté que sur 50 degrés, l'orthèse doit également être réglée sur 50 degrés. *Desserrez la vis à tête hexagonale au centre du bras pivotant noir et faites pivoter l'attache rapide vers l'extérieur jusqu'à ce que le pointeur du bras pivotant noir soit aligné avec le réglage du degré correct sur le bas de l'attache rapide. Resserrez la vis hexagonale pour verrouiller l'angle de rotation externe souhaité.*

Fixation des attelles AFO

Une fois l'angle de rotation externe réglé, il suffit de faire glisser la pièce noire marquée « PUSH » dans le canal en creux situé sur la partie inférieure de l'AFO. La pièce marquée « PUSH » se soulève et verrouille l'AFO en place. Pour retirer l'AFO, appuyez fermement sur la partie marquée « PUSH » tout en tirant la barre vers l'arrière jusqu'à ce qu'elle glisse hors du canal.